

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
22 janvier 2020**

PUBLIE LE : 4 février 2020

Délibération n°220120-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019

L'an deux mille vingt, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le quinze janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 22 JANVIER 2020

PRESENTS

CHAMBOURCY

François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT

COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE
Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE
Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

L'ETANG-LA-VILLE

Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ

Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE

LE PORT-MARLY

Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE
Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE

LOUVECIENNES

Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Bernard BISSON, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Olivia CAPLAIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT

LE PECQ

Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE
Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY

Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES

Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY

Thierry GUILLOT, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE
Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT

<i>Nombre de communes</i>	:	7
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	10
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	14

SIA / CS -220120-1

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE DU 16 DECEMBRE 2019

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

04 FEV. 2020

Transmis en préfecture et affiché le

04 FEV. 2020

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD

Président du Syndicat Intercommunal